

## OLIVIER DE GUYENRO : QUAND UN DIRIGEANT MENE SON BOUT DE CHEMIN

En 2006, **RONDS DE SORCIERE SAS** exploite une parcelle appartenant à la **SCI LES ENFANTS DE LA SORCIERE**. Cette parcelle accueille des chênes truffiers et, tout consommateur devenant « parrain » d'un arbre (à l'appui d'un bon chèque), dispose de la moitié de sa production de truffes.

Le concept plaît : quelle idée de cadeau originale, et source de revenus potentiels ! Hélas, très vite, les réclamations s'accumulent au **Réseau Anti-Arnaques** : le certificat de propriété stipulait que chaque détenteur recevrait chaque année une partie de leur récolte de production de truffes pendant la durée de vie du chêne. En fait, les plaignants n'en ont pas vu la couleur. Le dirigeant **Olivier de GUYENRO** invoque successivement plusieurs raisons : le délai d'un chêne pour être productif, des conditions climatiques défavorables, une saison plus tardive ou plus réduite. L'épilogue de l'affaire a eu lieu le 7 avril 2023 (radiation du registre du commerce et des sociétés, après cessation d'activité). Dans cette affaire la transparence a fait défaut et, à aucun moment, le dirigeant n'a fait preuve de loyauté vis-à-vis des consommateurs qui lui avaient fait confiance.

**Olivier de GUYENRO** poursuit diverses activités commerciales puis décide de se présenter aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022. Il recueille moins de 1 % des suffrages exprimés. En date du 10 mars 2023 le Conseil constitutionnel l'a déclaré inéligible pour une durée de trois ans pour ne pas avoir pas déposé de compte de campagne, ce qui constitue un manquement d'une « particulière gravité. »

Et voilà qu'en décembre 2022 nous retrouvons **Olivier de GUYENRO** comme fondateur et dirigeant d'**ONETIP**, société qui propose un « écosystème numérique pour dématérialiser les pièces qui ont disparu de notre poche. » En d'autres termes, il s'agit de permettre le paiement d'un pourboire sous forme numérique.

**Olivier de GUYENRO** se présente ainsi : *« J'ai la chance de faire le plus beau métier du monde : je crée, à mon niveau, demain. Être entrepreneur est une grande aventure qui se vit chaque jour, à chaque minute. Être entrepreneur c'est répondre à des besoins, c'est apporter une solution à des problématiques communes. Serial entrepreneur, j'aime imaginer*

*les services de demain. »*

Nul doute que les anciens clients de **RONDS DE SORCIERE** auraient apprécié que ce « serial entrepreneur » s'intéresse davantage à leur triste sort.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))